



Le PG-CATM

Pages spéciales départementales

OCTOBRE 2025 • N° 1072

Commission Paritaire n° 0521 A 05752 - ISSN 0154-7313



**ACPG-CATM-OPEX-CONJOINTS SURVIVANTS de COMBATTANTS
et SYMPATHISANTS DE LA GIRONDE**

Mail : acpgcatm33@gmail.com

site : acpgcatmopex33.fr

■ EDITORIAL

HISTOIRE MECONNUE DU CHANT DES PARTISANS

À l'origine simple indicatif musical d'une émission de radio de la BBC sur la France Libre, "Le Chant des Partisans" est devenu l'hymne de la Résistance à partir de 1945. Quelle est l'histoire de ce chant musical ?

C'est l'une des rares chansons qui nous reste de la Résistance, et qui est toujours jouée lors de cérémonies officielles. Le Chant des Partisans parfois surnommé "La Marseillaise de la Libération" a une histoire particulière, souvent méconnue qui est à la hauteur de sa puissance symbolique.

Tout d'abord parce que nous devons sa naissance à une



femme : Anna Marly née en 1917 à Petrograd (Saint Pétersbourg) en pleine Révolution d'Octobre, son père fusillé en 1918 et elle est contrainte de fuir son pays avec sa mère, sa sœur et sa gouvernante pour la France en 1921. Sa famille

s'installe à Menton, dans les Alpes Maritimes. Elle reçoit une guitare à l'âge de 13 ans, instrument qui marque le début de sa vocation pour la musique. Sergueï Prokofiev, une connaissance de sa famille, lui apprend les rudiments de la composition. Anna Marly sera également danseuse dans la troupe des Ballets Russes de Monte Carlo avant de regagner Paris où elle étudie au Conservatoire, puis se produit dans les cabarets en interprétant ses chansons. C'est à cette époque qu'elle prend le nom de Marly.

Elle épouse le Baron Van Doorn en 1939 et tous deux fuient la guerre pour l'Angleterre. Engagée comme cantinière dans les Forces Françaises Libres (FFL) à Londres, elle met peu à peu son talent musical au service de la Résistance. Elle jouera dans le Théâtre aux Armées pour les soldats britanniques, tchèques ou polonais, explique Lionel Dardenne, historien et

commissaire de l'exposition Le Chant des partisans au Musée de l'Ordre de la Libération à Paris.

En 1941, en lisant un article sur le rôle des Partisans soviétiques pendant la bataille de Smolensk, Anna Marly a eu une réaction viscérale et se met à écrire une chanson poursuit Lionel Dardenne. Elle évoque ce combat de la population civile contre l'armée allemande. C'est vraiment le mot de "partisan" qui l'a fait réagir. En Russie, les partisans sont le dernier rempart de la patrie en danger.

La première version de la chanson est en russe et s'appelle la Marche des partisans. Elle la jouera plusieurs fois sur scène ou à la BBC, où elle remporte un franc succès. En plus elle joue sa chanson lors d'une soirée en présence d'Emmanuel d'Astier de la Vigerie, écrivain et journaliste qui a réussi à gagner l'Angleterre en passant par l'Espagne. Celui-ci est tout de suite séduit par la chanson et la propose à André Gillois, résistant et animateur de radio, qui cherche un indicatif pour son émission Honneur et Patrie, diffusée par la BBC entre 1940 et 1944.

Il se trouve que la mélodie sifflée de cette Marche des Résistants permet d'être tout de suite identifiable sur les ondes et ce malgré le brouillage allemand. Constatant le potentiel de la chanson, d'Astier de la Vigerie met par la suite en relation Anna Marly avec Joseph Kessel et son neveu Maurice Druon, tous deux écrivains et fraîchement arrivés à Londres pour s'engager dans la résistance.

Emmanuel d'Astier de la Vigerie disait qu'on ne gagnait une guerre qu'avec des chansons. En tant que fondateur du mouvement Libération Sud, il connaissait très bien les réseaux de la Résistance en France occupée et les cadres de la France Libre à Londres. Il savait donc bien que beaucoup de gens combattaient pour le même idéal de libération de la France



**Association Départementale
CPG-CATM-TOE-OPEX-Symp et VVES
de GIRONDE**

**Maison du Combattant
97 rue de Saint Genès
33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.92.85.88
acpgcatm33@gmail.com**

mais sans se connaître pour autant. Quand il entend la chanson d'Anna Marly, il se dit "c'est cette chanson qu'il faut pour la France !" Il demande donc à Joseph Kessel et à Maurice Druon d'écrire des paroles en français en leur précisant qu'il veut donner l'impression que le chant vienne du maquis poursuit Lionel Dardenne.

Ce sera chose faite le 30 mai 1943, jour où la chanteuse Germaine Sablon, compagne de Joseph Kessel, enregistre une première version du Chant des partisans pour un film du cinéaste brésilien Alberto Cavalcanti. C'est d'ailleurs à la même époque qu'Anna Marly et Emmanuel d'Astier de la Vigerie écrivent la Complainte du partisan. Une chanson devenue mondialement célèbre grâce à sa reprise -The Partisan- par Léonard Cohen en 1969.

Après quelques modifications apportées au texte, d'Astier de la Vigerie l'emmène avec lui en France où il atterrit, clandestinement en juillet 1943. En septembre, le texte est imprimé dans le premier numéro de la revue clandestine des Cahiers de Libération. Aucune mention n'est faite d'Anna Marly, ni de Kessel ou de Druon. C'était la volonté d'Astier de la Vigerie : rendre anonyme la chanson pour que tout le monde puisse se l'approprier. Mais à cette époque, peu de gens ont accès à la revue et malgré la présence de la mélodie à la radio et l'impression des paroles sur des tracts lancés par la Royal Air Force, le Chant des partisans demeure peu connu. Il faut attendre la Libération et la fin de la guerre pour que la chanson s'impose et devienne très populaire.

"On peut dire que c'est la Marseillaise de la Résistance explique Lionel Dardenne. Elle est d'ailleurs toujours jouée aujourd'hui lors de cérémonies de Mémoire comme lors du transfert des cendres de Pierre Brossolette et Jean Zay au Panthéon le 27 mai 2015. Et c'est l'une des rares chansons qui peut à la fois être chantée par le Chœur de l'Armée Françaises et par Léo Ferré, par exemple".

Le Chant des partisans sera repris par des artistes aussi différents que Yves Montand, les Chœurs de l'Armée rouge, Johnny Hallyday, Mireille Mathieu, Zebda, Camélia Jordana ou les Stentors. C'était le coup de génie d'Astier de la Vigerie, d'Anna Marly, de Joseph Kessel et Maurice Druon : laisser entendre que le Chant des partisans venait des profondeurs de la France occupée. Et aujourd'hui encore, cela fonctionne. La chanson n'appartient pas à un mouvement en particulier. Comme le disait Maurice Druon, elle appartient à tous ceux qui l'ont chantée" conclut Lionel Dardenne.

Après le succès de ses chansons de la France d'après-guerre, Anna Marly part dans une grande et longue tournée en Afrique, en Amérique du Sud avant de s'installer aux Etats-Unis mais elle n'y connaît pas le succès qu'elle espérait. Le 18 juin 2000, elle interprète une dernière fois le Chant des partisans en la Cathédrale Saint Louis des Invalides. Elle termine sa vie en Alaska, un ancien territoire russe et meurt en 2006. Le Général de Gaulle qu'elle avait servi à table lorsqu'elle était cantinière de la France Libre à Londres disait qu'elle avait fait "de son talent une arme pour la France".

CEREMONIE 8 MAI

à Beautiran

Organisée par la municipalité et la section locale des Combattants, la cérémonie du 8 Mai marquait cette année le 80^e Anniversaire de la Victoire.

Elus, habitants, représentants du monde associatif, de la gendarmerie, des pompiers, des Jeunes Sapeurs-Pompiers, se sont rassemblés au monument aux Morts.

Pour la première fois, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes ont été aux côtés des porte-drapeaux de Beautiran avec des drapeaux de la commune.

Lors de cette cérémonie, Bruno Miran, combattant beautiranaïs, a été distingué de la Croix du Combattant. Le maire, Philippe Barrère, a tenu à le féliciter et a également remercié les élus du Conseil Municipal des Jeunes qui terminent leur mandat et qui ont été toujours présents à ces cérémonies commémoratives.



Le maire, Philippe Barrère, ainsi que les jeunes du CMJ ont lu les messages de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre, celui de Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Patricia Miralles, ministre déléguée.

La cérémonie s'est terminée par le dépôt des gerbes et le recueillement au monument aux Morts en la présence du



maire- Philippe Barrère, Vincent Coynault - président de l'association locale des Combattants, Corinne Martinez - conseillère départementale et de Jean-Marie Laigné - président du Comité des Fêtes.

Les Combattants remercient la mairie pour cette commémoration de la Victoire de la Seconde Guerre mondiale, hommage rendu à tous les Morts pour la France, ainsi que la forte participation des habitants de la commune.



La cérémonie s'est achevée avec une collation dans la salle du conseil de la Mairie.

Valérie Brisson
Secrétaire de la section de Beautiran

CEREMONIE 8 MAI à Ayguemorte-les-Graves



Le 8 Mai 2025, notre communauté s'est rassemblée devant le monument aux Morts pour célébrer les 80 ans de la Libération de la France, autour de Mme la Maire Martine Talabot, les nouveaux membres du Bureau des combattants composé du président d'honneur Serge Mallet, de la nouvelle présidente Mme Marie Martine Flores accompagnée du vice-président M. Raymond Flores, du trésorier M. Jean-Claude Dubert et de la secrétaire Mme Nicole Touron qui est également la nouvelle porte-drapeau. Nous avons eu le plaisir d'avoir de jeunes enfants qui ont lu les textes afin de rendre hommage à ces hommes et femmes. Nombreux concitoyens sont venus. Un grand merci à eux.

La matinée s'est poursuivie par un apéritif festif. Merci à toutes et à tous, pour cette belle matinée où notre souvenir reste envers nos anciens, espoir de paix et d'unité en Europe et dans le monde.

Mme Marie Martine Flores
Présidente de la section d'Ayguemorte les Graves



IMBROGLIO FAMILIAL Un peu de détente, encore ! ...

Chers amis, pouvez-vous SVP, aider notre ami Toto à résoudre ses problèmes psychologiques - Voici ce qu'il m'a raconté incapable, me dit-il de trouver sa vraie place dans sa famille. "Je suis tombé amoureux d'une veuve, mère d'une jeune femme. Je me suis marié avec la veuve, mais un an plus tard, mon père a épousé la fille de la veuve qui, par conséquent, est devenu ma belle-mère. Ma belle-mère a un fils, mon frère. Mais puisqu'en plus d'être le fils de mon père, il est le fils de la fille de ma femme, je me suis retrouvé grand-père maternel de mon frère. Un peu plus tard ma femme et moi avons eu, aussi, un fils.

Ce fils est le beau-frère de mon père puisque sa sœur est la femme de mon père. Je suis en conséquent, le frère de mon propre fils.

Mon fils est le neveu de ma grand-mère paternelle et je suis mon grand-père paternel.

Je suis donc le frère de mon père en plus d'être à la fois son fils et son père.

Et comme si tout cela n'était pas suffisant, ma femme est à la fois ma mère, ma belle-mère, ma belle-sœur et ma bru."

Bon courage - Attention au mal de tête

André Pallaruelo

LA RESISTANCE A ETE DIGNEMENT FETEE



En 1943, un petit groupe de résistants locaux réceptionnèrent des armes parachutées par Londres dans les palus de Prignac-et-Marcamps et les cachèrent au fond d'une carrière. Traqués par la Gestapo, ils trouvèrent refuge dans une carrière voisine avant de se disperser dans différents maquis grâce à la complicité d'amis dévoués. C'est en souvenir de ces moments de l'Histoire locale que nous nous sommes retrouvés avec un programme exceptionnel en cette 80^e année de la fin de Seconde Guerre mondiale le dimanche 29 juin 2025.

Programme :

09 h 50

Rassemblement devant la mairie de St Laurent d'Arce.

10 h 00

Dépôt de gerbe au monument aux Morts. Allocutions.

10 h 30

Présentation du livre sur l'Histoire de la Seconde Guerre mondiale en Haute Gironde.

11 h 30

Prises de parole à la stèle dans les palus de Prignac-et-Marcamps

12 h 15

Apéritif à la mairie de Prignac-et-Marcamps

15 h 00

Recueillement au cimetière de Saint Laurent d'Arce sur les tombes des Résistants locaux.



Comme chaque année, l'Arhal (Association de Recherches Historiques et Archéologiques) a organisé le 29 juin la fête de la Résistance en hommage aux Résistants et combattants locaux de la Seconde Guerre mondiale.

Après la cérémonie devant la mairie de Saint Laurent d'Arce, le fleurissement des tombes dans le cimetière et avant de se rendre à la stèle érigée à la mémoire des résistants dans les palus de Prignac-et-Marcamps, les participants ont pu suivre le défilé des porte-drapeaux et apprécier la musique de

L'Harmonie de Saint André de Cubzac et la Chorale Musica Per Tutti.

Une exposition d'armes et de matériel de la Seconde Guerre était ouverte dans la salle du conseil de la Mairie de Saint



Laurent d'Arce. Elle était commentée par Rémi Lacaze, historien de l'Association Mémorial de Médoc.

De son côté, l'Arhal a présenté son nouveau livre inédit "L'Histoire de la Seconde Guerre Mondiale en Haute Gironde".

Jean-Pierre Eyraud

Président du canton de St André de Cubzac



CANTON DE LIBOURNE - VAYRES

Le mois de juin a été rythmé par plusieurs moments marquants pour notre association.

Le 6 juin, Georges Tesseraud, Eric Succo et Gilles Soustelle ont pris part à la journée portes ouvertes de l'E.S.A.T. Jean Bernard de La Réole.

Durant cet événement, ils ont découvert l'énergie remarquable des résidents ainsi que des installations adaptées leur permettant de s'épanouir pleinement, tout en bénéficiant d'un encadrement d'une grande qualité professionnelle.

Le 18 juin, en présence de la municipalité, la section a célébré la commémoration de l'appel historique du Général de Gaulle ainsi que l'hommage aux soldats tombés lors de la guerre d'Indochine, traditionnellement honorés le 8 juin.

Le 25 juin, dans le parc de la Mairie de Vayres, s'est déroulée la passation de commandement de la 3^e compagnie de maintenance électronique et armement.

A cette occasion, le capitaine Falck a passé le relais au capitaine

Jean-Christophe Daragon, qui prendra en charge la compagnie pour les deux prochaines années.

Le lendemain, 26 juin, au sein du détachement du 3^e RMAT (Régiment du Matériel), une cérémonie a marqué la fin du commandement du Lieutenant-Colonel Sébastien Willemann, remplacé par le Lieutenant-Colonel Franck Girod. Cet événement a été présidé par le Colonel Schuster, chef de corps. Pour clôturer le mois, le 28 juin, notre association s'est impliquée dans le forum des associations organisé par la ville, où une vingtaine d'associations étaient représentées.

En l'absence du président, M. Jean-Claude Michel, 1^{er} vice-président, a représenté l'association avec dynamisme et efficacité, renforçant ainsi notre visibilité et notre engagement lors de ces manifestations.

Gilles Soustelle

Président cantonal de Libourne et de la section de Vayres

JOURNEES NATIONALES COMMEMORATIVES

A toutes fins utiles et pour votre information, nous vous communiquons les journées de cérémonies patriotiques, leurs dates et les décrets justifiant ces événements :

- **11 Mars :**
Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme. Décret n° 2019-1148 du 07 novembre 2019.
- **19 Mars :**
Journée nationale du souvenir des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats Tunisie et Maroc. Loi n° 2012-1361 du 06 décembre 2012.
- **Dernier dimanche d'Avril :**
Souvenir des Victimes et des héros de la déportation. Loi n° 54-415 du 14 avril 1954.
- **8 Mai :**
Commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945. Loi n° 81-893 du 02 octobre 1981.
- **2^e dimanche de Mai :**
Fête Nationale de Jeanne d'Arc et du patriotisme. Loi du 10 juillet 1920.
- **27 Mai :**
Journée de la Résistance. Loi n° 2013-642 du 19 juillet 2013.
- **08 Juin :**
Hommage aux "Morts pour la France" en Indochine. Décret n° 2005-547 du 26 mai 2005.
- **18 Juin :**
Journée Commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat. Décret n° 2006-313 du 10 mars 2006.
- **14 Juillet :**
Fête Nationale.
- **16 Juillet ou dimanche suivant :**
Journée à la Mémoire des Victimes des crime racistes et antisémites de l'Etat français et hommage aux justes. Loi n° 2000-644 du 10 juillet 2000.
- **25 Septembre :**
Hommage aux harkis, moghaznis et aux personnels supplétifs et assimilés. Loi n° 2022-229 du 23 février 2022.
- **11 Novembre :**
Commémoration de la Victoire et de la Paix, jour de l'anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918 et hommage à tous les morts pour la France. Loi du 24 octobre 1922 et n° 2012-273 du 28 février 2012.
- **05 Décembre :**
Hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats Tunisie/Maroc. Décret 2003-925 du 26 septembre 2003.

NOTA :

- **17 Juin :**
Hommage à Jean Moulin à Paris au Panthéon. Cette organisation répond à un usage et non à un texte législatif.
- **1^{er} ou 2 Novembre :**
Cérémonie dans chaque commune à la Mémoire et à la glorification des héros Morts pour la France. Loi du 25 octobre 1919 (Grande Guerre).

André Pallaruelo

ANNIVERSAIRE MUSICAL

Quelle belle journée que celle de ce samedi 24 mai 2025 qui célébrait les 80 ans de la Fanfare des Cadets de Beguey/Cadillac et les 15 ans des majorettes constituant un bel ensemble musical.



L'actuel président Edouard Boussier, successeur de son talentueux père, a relaté l'historique de cette très belle Association. Il avait mis sur pied un super programme, suivi à la lettre, et qui fut une réelle réussite. Le beau temps s'était invité à la fête comblant acteurs et spectateurs.

Débutant par une aubade sous la halle de Cadillac, le spectacle a été complété par une réception à la mairie de cette ville avec discours, remise de décorations et médailles, suivie d'un classique vin d'honneur. Après l'effort le réconfort et la restauration sur le site du Château d'Aste de Sainte Croix du Mont dans un cadre magnifique, surplombant la Garonne. Un vrai régal des papilles du début à la fin où pas moins de 112 convives avaient pris place dans la salle prévue à cet effet.

L'après-midi, c'est à Rions que tout ce beau monde s'est retrouvé. Pose d'une plaque au cimetière, puis défilé dans les rues de ce village médiéval du XIV^e siècle. Belle prestation des majorettes au rythme varié de musique chorégraphique pour le plaisir de tous, inoubliable. Dépôt d'une gerbe au monument aux Morts en présence de trois drapeaux dont celui des Combattants de Cérons.

Enfin, accueil à la mairie par le 1^{er} magistrat dans une ambiance chaleureuse et conviviale qui a clôturé de belle manière cet anniversaire haut de gamme avec le pot de l'amitié. A noter la présence de beaucoup de personnalités, avec entre autres les représentants de la Jeunesse et des Sports, du sénateur Hervé Gillé, de la députée Mathilde Feld, des élus Jocelyn Doré, Michel Latapy, Vincent Joineau, respectivement maires de Cadillac, Sainte Croix du Mont, Rions et de nombreux mandats. En conclusion, longue vie à cette belle collectivité d'art musical sans oublier les jeunes filles avec leur canne de tambour major au palmarès exceptionnel (championnes d'Europe en Croatie, championnes de France).



Encore bravo à tous les organisateurs bénévoles, hommes et femmes, pour cet hommage mérité dans la joie et la bonne humeur de tous les participants.

André Pallaruelo

PORTES OUVERTES DE L'ESAT DE LA RÉOLE

Le Centre Jean-Bernard, situé au 14 Peyrefitte à La Réole et géré par l'ADPG-CATM OPEX de la Gironde depuis 1977, offre deux services.

Le Service d'Accompagnement à la Parentalité pour les Personnes en situation de Handicap (SAPPH), devenu Cap Parents Gironde en 2025, le service a été inauguré en novembre 2021. Une responsable de service, une éducatrice de jeunes enfants, une psychologue et une conseillère en économie sociale et familiale interviennent pour accompagner les parents en situation de handicap dans l'exercice de leur parentalité. Ce service de dix places, unique à l'échelle régionale, a été lancé en décembre 2019 dans le cadre d'une expérimentation d'une durée de deux ans. Soutenue financièrement par le département de la Gironde comme expérimentation, il devrait être prolongé pour 15 ans.

Nous avons été reçus par la responsable ainsi que les membres du centre. Des panneaux explicatifs présentaient leurs missions auprès des parents d'enfants en situation de handicap. De plus, ils étaient disponibles pour fournir des conseils personnalisés et détailler leurs rôles respectifs lors d'échanges verbaux.

L'ESAT : Un établissement destiné aux personnes handicapées, visant à développer leur autonomie dans un cadre de travail sécurisé avec des éducateurs.

Il se compose de deux secteurs d'activités :

Les espaces verts : comprend l'entretien des parcs et jardins à destination des professionnels, des collectivités locales et des particuliers en Gironde.

L'équipe se compose de 2 moniteurs et 12 ouvriers en espaces verts.

Lors de la visite, un des moniteurs, accompagné de deux ouvriers, nous a accueillis. Ils nous ont expliqué les différentes tâches réalisées selon les périodes de l'année et nous ont répondu aux questions posées.

Enfin, ils nous ont présenté les activités réalisées durant la période automnale, exprimant leur fierté quant à leurs méthodes de travail.



L'espace de la fabrication de palettes en bois : est accessible aux entreprises, permettant ainsi des achats de produits et de services diversifiés. Les ateliers sont divisés en plusieurs postes, comprenant une scierie et des ateliers de montage. Un moniteur

et quinze ouvriers travaillent en scierie, tandis que cinq moniteurs et quarante-quatre ouvriers sont affectés au montage. Les travailleurs peuvent changer de poste avec l'accord des moniteurs. L'ensemble des machines présentes répond aux normes de sécurité.

Les travailleurs, accompagnés de leurs moniteurs, nous ont expliqué le fonctionnement des différentes machines selon les postes et les étapes nécessaires à la fabrication d'une palette. Ils répondaient aux questions des visiteurs et exprimaient leur satisfaction de travailler dans cet environnement.



Je tiens à adresser mes sincères félicitations à l'ensemble du personnel et aux ouvriers pour la qualité de leur accueil et pour avoir instauré un climat harmonieux et agréable, favorable à un environnement de travail positif.

Sylvie Tonnerre
Secrétaire du canton de Langon

COMMEMORATION DU 18 AOÛT 2025

Sainte Foy la Grande



Ce lundi 18 août 2025, les villes de Pineuilh et Sainte Foy la Grande ont célébré la libération de Sainte-Foy-la-Grande et du Pays Foyen.

Pour rappel le 18 août 1944, après quatre longues années d'Occupation, Sainte-Foy-la-Grande et le Pays Foyen furent (enfin) libérés !

Comme le souligne Christelle Guionie, maire de la ville de Sainte Foy la Grande dans son discours, "cet événement, qui nous semble aujourd'hui inscrit dans l'évidence de l'Histoire, ne l'était pas à l'époque. Il fut le fruit du courage, de la ténacité et du sacrifice de milliers d'hommes et de femmes, connus et anonymes, qui refusèrent la soumission et choisirent la Résistance".

A cette occasion, nous avons honoré la mémoire :

- des victimes juives de l'Occupation et de la barbarie nazie,
- des résistants et maquisards tombés pour la liberté,



■ de Gaston Zuccolotto, témoin vivant de cette époque héroïque, récemment décoré de la Légion d'honneur. Le Chant des partisans a été magnifiquement interprété par une jeune violoniste et la Marseillaise a retenti devant le monument de la Résistance.

N'oublions jamais ceux qui ont permis notre liberté ! Christelle Guionie et Didier Teyssandier remercient sincèrement MM. Guimberteau Claude et Jardry Alain pour avoir participé activement à l'organisation de cette commémoration ainsi que tous les anciens combattants, les porte-drapeaux, les participants, les agents communaux et les élus.

Le secrétaire
M. Dumont Sylvain

14 JUILLET A ST ANDRE DE CUBZAC



COMMEMORATION 3 AOÛT 2025 A MONSEGUR

Commémoration du 3 Août 1944, devant le monument aux Morts de Monséguir.

Emouvante cérémonie, hommage à Robert Darniche, Robert Descorbe, Edmond et Robert Barbe et les résistants victimes des "nazis". Tous ces faits relatifs à la résistance dans le Monségurais sont donnés avec précisions par M. Servant, président de la Loge Maçonnique. Nos sept drapeaux présents se déploient pour toutes les victimes de ce 3 août 1944.

Michel Boibele
Président cantonal



HOMMAGE A ROGER DUCASSE

Le samedi 23 mai 2025, a été dévoilée la plaque commémorative concernant Roger Ducasse dans la rue d'Illats qui porte son nom. En présence d'une délégation de l'amicale des Fusillés Marins et commandos, de son filleul Jean-Claude Bedauret, de Mme Patricia Peygniey, maire de la commune, des conseillers municipaux, des enfants des écoles accompagnés de leurs instituteurs et de leur directrice.

Ont été rappelés les exploits de Roger Ducasse (1919-1979), l'un des 177 commandos du Lieutenant de Vaisseau Philippe Kieffer ayant débarqué sur les plages de Normandie le 6 juin 1944. Ce sont les jeunes élèves, qui dans le cadre de leurs

études et des informations reçues, ont pu relater cette vibrante rétrospective.

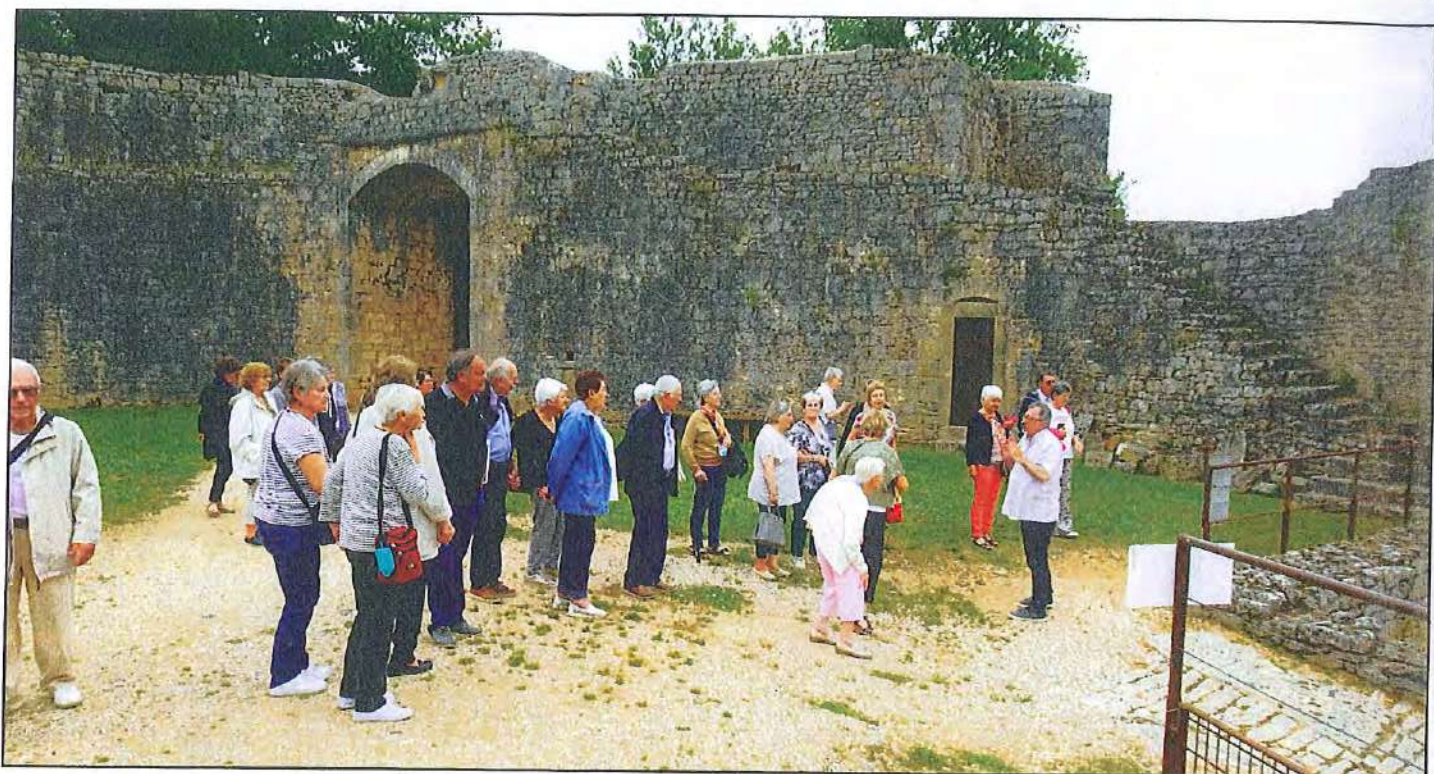
Après le dévoilement de la plaque commémorative, des gerbes ont été déposées par les bérets verts et les enfants de l'école. Un dernier hommage a ensuite été rendu à l'enfant du pays qui repose dans le cimetière communal sans oublier tous ceux dont le monument aux Morts rappelle le souvenir.

En clôture, Mme le Maire et son premier adjoint ont remercié tous les participants en les conviant au verre de l'amitié.

Gérard Bouyssy

Correspondant d'Illats et porte-drapeau

BELLE JOURNEE EN LOT ET GARONNE



Le 14 juin dernier, nous nous sommes tous retrouvés : adhérents, sympathisants et amis pour partir dans le Lot et Garonne passer une bonne journée et oublier tous les soucis du quotidien. Tout d'abord, arrivée à Saint Front sur Lémance pour la visite du Château de Bonaguil, monument historique dominant la Vallée du Lot. Il forme un ensemble unique en Europe aux proportions gigantesques et en état de conservation remarquable. Donjon, grotte, pont-levis nous plongent au cœur de l'histoire médiévale expliquée par un guide remarquable. Après le déjeuner, après-midi concerné par la découverte du village de Monflanquin labélisé "plus beau village de France" ancienne bastide du XII^e siècle avec la participation du conteur "Janouille" apprécié de tous, rappelant l'histoire du pays de ses origines à aujourd'hui. Une journée bien "remplie" par un temps très agréable.

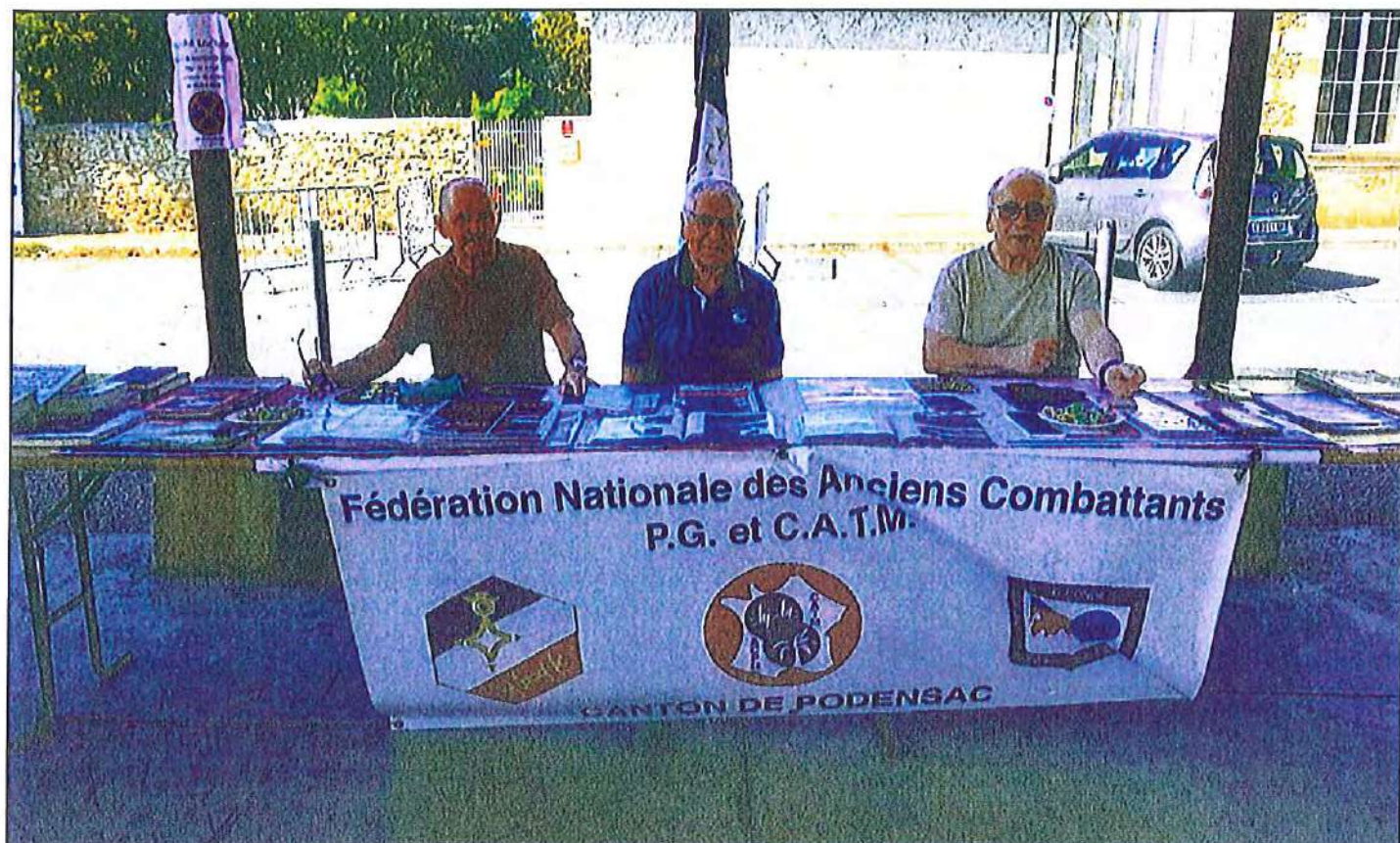
Prochain rendez-vous le jeudi 9 octobre pour le rassemblement automnal départemental (journée patriotique) qui aura lieu à Vayres et dont le programme de la journée vous sera adressé prochainement.



Ginette Bouey

Secrétaire du canton de Créon

FORUM DES ASSOCIATIONS A CERONS



Le mois de septembre est celui, du rituel, des forums des Associations culturelles sportives et autres.

Ainsi, Cérons n'a pas échappé à la règle et avait programmé cette réunion incontournable pour des retrouvailles de ce tissu associatif, indispensables à la vie des communes.

Géré par de fidèles bénévoles, ceux-ci se sont retrouvés sous la halle.

Le message avait été bien perçu car ce n'est pas moins de 15 associations qui s'étaient données rendez-vous sous un soleil radieux.

Malgré le contexte particulier actuel, les Anciens Combattants ACPG - CATM - OPEX - Conjointes Survivantes de Combattants et Sympathisants avaient installé un stand afin que chacun puisse se rassurer sur la pérennité du Devoir de Mémoire en hommage à l'héritage de nos aïeux.

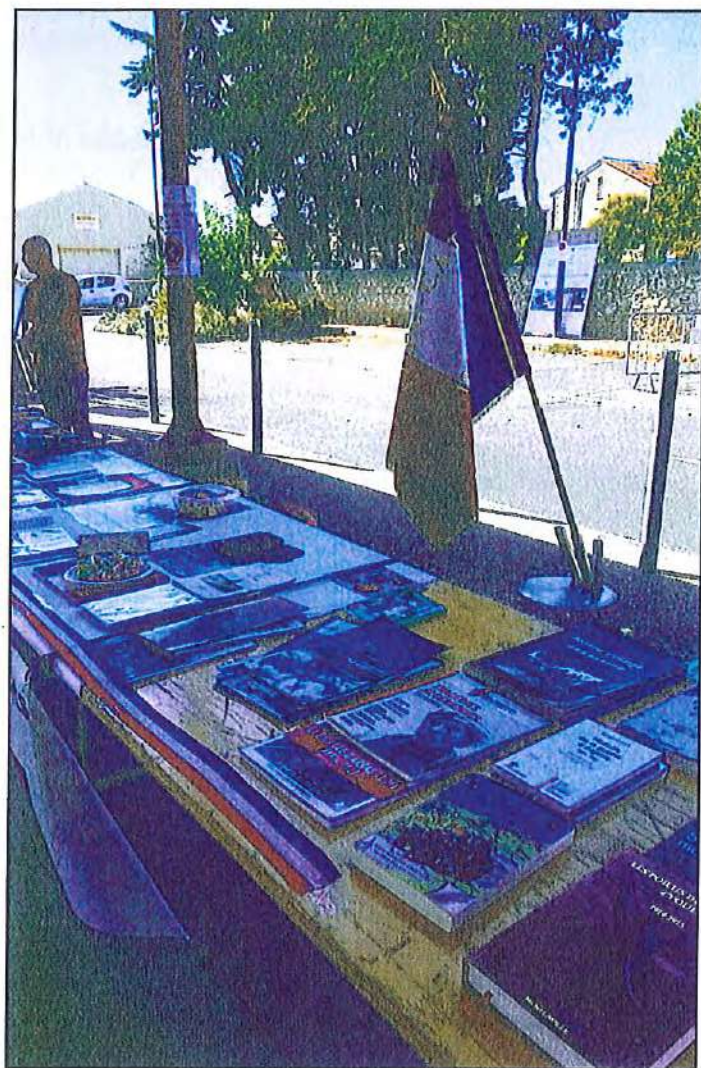
Yves, Jean-Pierre et André proposaient aux nombreux visiteurs, l'examen de documents, revues et albums photos. Etaient aussi à leur disposition, des dépliants et notices sur l'Organisation de nos Collectivités de la maison "mère" de Bordeaux et de la Ferme de Richemont de Saucats.

Les céronnais s'étaient déplacés en conséquence et il était réconfortant de pouvoir répondre aux questions très pertinentes posées par des jeunes générations, notamment sur les décorations et sur les conflits.

A noter la présence du premier adjoint de Cérons Julien Le Tacon (M. le Maire Jean-Patrick Soulé étant excusé) et de nombreux élus.

Les autorités municipales étaient satisfaites de la mobilisation des Associations communales.

Cet événement a été suivi d'un marché local bien achalandé, complétant au mieux si besoin était, la belle réussite de cette journée. Un bémol, le regret de peu de visiteurs Anciens Combattants ou Sympathisants, et c'est dommage.



Histoire abrégée des opérations de la CPIMa (Compagnie Parachutiste d'Infanterie de la Marine) au Tchad 1969-1972 D'après un article initialement rédigé par Didier Philippi avec l'aide de l'Amicale des Eléphants Noirs, récemment publié dans la revue Militaria N°404, en mai 2019, repris et augmenté pour le bulletin L'Eléphant Noir N°34.



Chaque décennie a ses unités emblématiques. Elles sont une source d'admiration et d'envie pour ceux qui rêvent de la grande aventure. L'élue des années 1970 fut une petite unité de parachutistes qui opéra en Afrique centrale : la CPIMa.

Voici, une fois encore, un nouveau récit abrégé de sa mémorable histoire. Mais en introduction et avant d'en retrouver le plus juste souvenir, nous avons voulu rappeler qu'en s'adressant, début 2019, à un parterre de cadres, le Général d'Armée Jean-Pierre Bosser, chef d'état-major de l'armée de Terre, avait cité la CPIMa en tête de son énumération des unités et des figures qui avaient marqué les TDM (Troupe de Marine) dans la fin du XX^e siècle.

Dans les années de l'immédiate après-guerre, le commandement comprend l'intérêt de disposer en Afrique d'unités parachutistes ; il crée en 1948 le Groupe Colonial de Commandos Parachutistes d'Afrique Equatoriale Française et Cameroun (GCCP-AEF-Cameroun).

Cette unité aura la taille d'une grosse compagnie car la situation est pour l'instant relativement calme dans cette zone et l'Indochine absorbe la majeure partie des moyens disponibles. Le GCCP-AEF est formé et instruit à Meucun dans le Morbihan, en mai 1948, et comprend environ 150 hommes, engagés ou appelés métropolitains.

L'unité est organisée en un élément de commandement, deux commandos et une section technique des unités parachutistes (STUP) chargée de l'entretien et du pliage des parachutes. Sous les ordres du valeureux Capitaine Ferrano, ancien Français libre, compagnon de la Libération, elle s'installe à Brazzaville le 1^{er} octobre.

Les activités se partagent entre les manœuvres et les tournées de brousse qui permettent de découvrir le pays et, selon le vieil adage, "de montrer sa force sans avoir à s'en servir".

En 1956, elle assure plusieurs opérations de maintien de l'ordre durant les élections législatives à Brazzaville et, la même année, le 20 décembre, le commando du Lieutenant Salvan est parachuté à Eséka, au Cameroun, pour dégager un important centre industriel menacé par la rébellion.

En 1957 sont brevetés les premiers parachutistes africains ; la compagnie passe de deux à quatre commandos : deux d'Européens et deux d'Africains. Le GCCP-AEF devient Compagnie de Parachutistes Coloniaux (CPC-AEF) le 1^{er} août 1957, puis Compagnie Parachutiste d'Infanterie de Marine (CPIMa) le 1^{er} décembre 58 et enfin Compagnie Autonome Parachutiste d'Infanterie de Marine (CAPIMa) le 1^{er} février 63.

L'action principale de ces années a lieu le 19 février 1964 à Libreville lors du renversement du Président gabonais Léon M'Ba par une mutinerie militaire. Formant un groupement avec une compagnie du 7^e RPIMa de Dakar, la CAPIMa, commandée par le Capitaine Dominique, s'empare de l'aéroport de Libreville par un posé d'assaut de deux Dakota-DC3. Puis elle s'infiltre de nuit, à pied et par la forêt, jusqu'au camp Baraka où sont réfugiés les mutins et y donne l'assaut au lever du jour.

La compagnie a son premier tué, le parachutiste Arnaud, et trois blessés, le Sergent-chef Philbert, le parachutiste Bagnie et le parachutiste Kodlé Bakoumi. Mais la mission est un remarquable succès pour l'unité.

En octobre, elle redevient 6^e CPIMa et s'installe à Bouar, en Centre Afrique, où elle est rattachée au 6^e RIAOM. En mars 1965, elle rejoint Fort-Lamy (Tchad). Ici se termine la première période de cette compagnie qui bénéficie déjà d'une forte et belle réputation. Elle a permis à ses cadres et parachutistes de montrer leur valeur, de disposer d'une large autonomie et d'une grande liberté d'action, ce qui n'était pas pour leur déplaire.

La CPIMa va vivre au Tchad quatre années d'opérations particulièrement intenses de 1968 à 1972. L'indépendance, accordée en 1960 en même temps que la plupart des pays d'Afrique, n'avait pas amené le Tchad à la prospérité et à la réconciliation nationale espérées, mais au chaos et à la guerre civile !

Le système de gouvernement du Président Tombalbaye, fondé sur le parti unique, avait provoqué l'affrontement cruel de toutes les tendances, principalement entre les populations du Nord, majoritairement nomades et musulmanes, et les populations du Sud, souvent chrétiennes ou animistes et sédentaires.

La situation de cette jeune république s'était embrasée, notamment à partir de juillet 1965, à la suite de

révoltes à Mangalmé, au motif que l'impôt déjà payé était de nouveau réclamé !

En 1968, afin de rétablir l'ordre intérieur, menacé par l'extension des rébellions, le Président Tombalbaye avait demandé au Général de Gaulle l'intervention militaire de la France. La CPIMa, sous les ordres du Capitaine Soisson, est alors la seule unité de réserve générale.

Comptant encore des parachutistes appelés, elle est engagée à partir d'août 1968 en soutien de l'armée tchadienne dans la reprise du poste d'Aozou au Tibesti.

Le calme rétabli, la situation se dégrade à nouveau et, en 1969, tout est à recommencer.

En août, les parachutistes appelés sont rapatriés, malgré leurs protestations, et remplacés par de jeunes engagés sortant tout juste du centre d'instruction du 1^{er} RPIMa à Bayonne.

La première opération importante de la CPIMa a lieu en septembre 1969, dans le Borkou où elle est appelée à la rescousse d'une compagnie tchadienne.

Alors qu'elle progresse vers Kirdimi, une palmeraie où pourraient se trouver les rebelles, elle est accrochée le 7 septembre à N'Gourma, à une distance de 300 mètres.

Les nomades du Nord étant de redoutables tireurs, le parachutiste Desrues est tué d'une balle en pleine tête et quatre autres parachutistes sont blessés : le Sergent-chef Buseyne, le Caporal Héreng, les parachutistes Vigot et Maudru. L'adversaire perd 25 tués, une quinzaine de blessés et deux fusils.

L'opération se prolonge, avec le concours de la 1^{re} Cie du 2^e REP, par l'évacuation, le 15 septembre, du poste isolé d'Ounianga-Kébir, menacé par les rebelles.

Le 13 octobre, alors que la localité de Goz Beïda est attaquée par une centaine de rebelles, l'opération aéroportée "Libellule" est déclenchée ; quatre Nord-2501 décollent de nuit de Fort-Lamy et larguent sur Goz Beïda, au lever du jour, la CPIMa forte de ses trois commandos, Schaefer, Bergès et Gros la Faige, sous le commandement du Capitaine Soisson.

A la poursuite des rebelles, jusqu'à fin octobre, plusieurs accrochages ont lieu notamment sur l'axe Goz Beïda - Am Timan où, avec l'aide du Pirate, une trentaine de rebelles sont mis hors de combat.

Le 22 janvier 1970, au cours de l'opération "Améthyste" dans le secteur de Yarda-Bedo, au Borkou, où la CPIMa est engagée, le 2^e commando du Lieutenant Bergès accroche les rebelles qui perdent 3 hommes et 3 armes de guerre. Le parachutiste Lohmann est blessé accidentellement.

Puis, le 26 janvier, à Gouing, le 3^e commando du Lieutenant Gros La Faige accroche un groupe de rebelles, retranchés dans une grotte, qui perdent 5 hommes et 3



prisonniers avec leur armement. Le Caporal-chef Martin est blessé.

En mars 1970, le Général Cortadellas, délégué militaire au Tchad depuis le 26 septembre 1969, décide la reprise du poste d'Ounianga-Kébir. C'est le début de l'opération "Ephémère".

Sous l'autorité du Commandant Dominique, ancien patron de la CAPIMa et chef de l'état-major franco-tchadien, deux sous-groupements se dirigent vers Ounianga. L'un est un sous-groupement motorisé composé de deux unités de l'ANT, la section d'intervention, (SI) de l'Adjudant-chef Renzi et le peloton de reconnaissance, de découverte et de combat (PRDC), renforcés d'une section de la compagnie d'apûi et d'éclairage (CAE) du 2^e REP.

L'autre sous-groupement, aéroporté, est formé par la CPIMa, aux ordres du Capitaine Soisson, à l'effectif de 146 hommes, articulée en quatre commandos des lieutenants Schaefer, Bergès, Gros La Faige et de Cockborne, l'officier adjoint de la CPIMa, qui a constitué un commando de marche. Les rebelles sont estimés à 150 hommes.

A l'aube du 23 mars, la SI et le REP abordent le fort d'Ounianga-Kébir. Les rebelles installent un élément retardateur qui se sacrifie et permet leur fuite. Sur leurs traces, la CPIMa, après avoir été aérotransportée sur le terrain d'aviation, embarque sur des camions libyens réquisitionnés, chargés de fûts de carburant, pour continuer la poursuite vers Gouro, à plus de 100 km.

L'accrochage a lieu le 24 au matin. Un bouclage de la zone se met en place avec l'appui des AD4-Skyraider ; les parachutistes Fourdrain et Bédouchaud sont blessés. Deux assauts sont lancés vers 09 h 40 : le Commandant-médecin Garcia est gravement blessé et le Caporal Gouret est tué ; le Lieutenant Gros La Faige, le Caporal-chef Piaskowski, le Caporal-chef Béhague et le parachutiste Lovato sont blessés. Un 3^e assaut est lancé, au cours duquel le parachutiste Della Chiésa est blessé.

Les blessés sont brancardés puis embarqués sur des camions libyens à destination d'Ounianga-Kébir (le vent de sable interdit le vol des hélicoptères). Le Commandant-médecin Garcia et le parachutiste Della-Chiésa décèdent au cours de cette longue et difficile "évacuation sanitaire".

Les rebelles parviennent à s'esquiver mais, le 27, par l'usage des hélicoptères, ils sont retrouvés et accrochés à Ounianga-Sérir : les parachutistes Sidler et Harel sont tués ; le Sergent Piris, le Caporal-chef Martin et le Caporal Labuzan sont blessés.

L'opération Ephémère se termine au prix de 5 tués et 9 blessés. Du côté des rebelles, 84 ont été tués, 28 sont prisonniers et 63 armes sont saisies.

Les combats ont été extrêmement violents. Par une chaleur écrasante, dans une végétation difficile accroissant l'anxiété de se faire "tirer" à bout portant par un adversaire déterminé, il a fallu beaucoup de courage à tous.

Fin mai, la CPiMa est renforcée d'un 4^e commando organique, aux ordres du Lieutenant Raffenne, provenant du 8^e RPiMa. La permanence de ce commando de renfort sera assurée par le 8^e RPiMa, annuellement, par trois relèves successives avec les Lieutenants Thomann, Copel et Kuntzmann.

Le baptême du feu du 4^e commando a lieu le 29 juillet 1970 à Akber-Djombo, dans le centre du Tchad où il a été hélicopté pour contrer une bande de 200 rebelles qui ont attaqué les collecteurs d'impôts.

Guidés par un Piper-Tripacer, les paras progressent dans un marais où les vues sont réduites à quelques mètres. "Vous êtes à 50 m" dit l'observateur, "Vous êtes à 10 m", "Vous êtes au contact..."

Lorsque le feu se déclenche, trois hommes sont blessés : les parachutistes Llopis, Jouannic et Bourgoïn. Les rebelles décrochent puis contre-attaquent. Les appuis du Pirate, avec son canon de 20 mm, et de deux AD4 permettent un repli du commando avec les blessés à travers le marais.

Les rebelles ont perdu 15 hommes, la chance était avec le 4^e commando.

En août, le 1^{er} commando du Lieutenant Chaussin est envoyé dans le Nord, car il y a toujours un regain d'agitation pendant la récolte des dattes.

Le 8, au cours d'une reconnaissance de la palmeraie de Gouro par le commando accompagné d'une section tchadienne du poste d'Ounianga Kébir, les rebelles sont surpris au lever du jour.

Le feu adverse devient rapidement très dense et les AA52 ripostent. Le Lieutenant Chaussin, debout au milieu des échanges de tirs et refusant de s'abriter, porte soudain une main au côté gauche, tombe sur le dos et expire en disant : "Ah ça y est, je suis mort". Son adjoint, le Sergent Parisot, prend le commandement.

Vers midi, avec l'appui-feu des AD4 et après l'aéro-transport de renforts, aux ordres du Lieutenant De Cockborne, adjoint de la CPiMa, comprenant la Section d'Intervention de Faya-Largeau et le 3^e commando, le 1^{er} commando est dégagé. Outre le Lieutenant Chaussin, qui a été tué, la CPiMa compte 4 blessés : le Lieutenant de Cockborne, le Sergent Meyrac, le Caporal-chef Jouet et le Caporal Jungen. Les pertes des rebelles sont de 7 tués.

Le 17 septembre 1970, lors d'une reconnaissance offensive par la CPiMa, aux ordres du Capitaine Canal, d'un poste retranché à l'Ouest de Zouar (Tibesti), afin d'essayer de faciliter le repli du poste de Mourso assiégé par une centaine de rebelles, le Caporal-chef Grenier est blessé par balle à la face.

A suivre dans le prochain journal Survivre

CARNET

Le Président et les Membres du Bureau départemental présentent leurs condoléances et l'expression de leur chaleureuse amitié aux familles de nos amis ou camarades défunts.

Baillet Jean-Claude (CATM) de Pessac
Boisserie Jean-Claude (Sympathisant) de Podensac
Bordes Michel (CATM) de Pineuilh
Bournet Francis (CATM et ancien porte-drapeau) de Salleboeuf
Buttarelli Claude (CATM) de Libourne
Capdevielle Jean-Pierre (CATM) de Mérignac
Charles Jean-Claude (CATM) de Blaye
Hatron Jean-Marie (CATM) de Monséguir
Lazzarini Jean-Pierre (CATM) de Nérigeon canton de Branne
Masse Jean-Claude (CATM) de Galgon
Mauger Henri (TOE) de Villenave d'Ornon
Pra Roger (CATM) de Monséguir
Raffenaud Pierre (CATM) d'Eysines
Saintourein Max (CATM) de Monséguir
Licoine Pierre (CATM) d'Arveyres
Cante Jean-Pierre (CATM) de La Brède
Fauga Jean (CATM) de Saucats
 ♦ **Devaux Denise** la veuve de notre ami Yves (CATM) de Pessac

Hommage à Christian André

Merci à vous tous qui êtes venus rendre un dernier hommage à Christian, décédé subitement ce 30 juin dernier, à l'aube de ses 90 ans. Merci à tous ses camarades porte-drapeau (au nombre de 13) présents à la cérémonie religieuse en l'église de Saint Caprais de Bordeaux. Christian était l'ami de tous, toujours présent et actif pour toutes les commémorations et manifestations communales, cantonales et départementales, nous ne l'oublierons pas.

Merci Christian

Nous renouvelons, nos condoléances à son épouse Nicole, toujours hospitalisée, en rééducation à la clinique du Tondu.

